



CHS-CT du 27 novembre 2015 CGT et Solidaires

Les restructurations s'enchaînent à la Douane, aux Finances Publiques et à l'INSEE. Des postes sont supprimés, des services entiers sont menacés de disparaître.

Cet acharnement contre les services de l'État prend une nouvelle dimension avec la réforme territoriale pour l'Insee. Il n'est pas inutile de rappeler que depuis des mois, les personnels et leurs représentants sont mobilisés sous diverses formes afin de faire entendre leurs revendications.

A l'examen du document transmis - certes 10 fois plus long que celui de la DRFIP25 - les représentants CGT et Solidaires ne voient rien d'autre qu'une étude d'impact lourde, répétitive, floue et contradictoire ne présentant aucune solution concrète. Ils constatent que les conséquences du « projet » sur les agents en termes de risques psychosociaux (ou risques organisationnels) ne sont pas le cœur de la réflexion. L'aspect humain d'une réforme de cette ampleur n'est absolument pas pris en compte.

Parmi les nombreux reproches que nous pouvons formuler, nous citerons :

- L'absurdité de présenter un tiers seulement des services Insee comme indépendant.
- L'absence d'un réel organigramme en 2019 détaillant les travaux et les effectifs envisagés par service dans l'étude d'impact. Réduire les effectifs à des astérisques ne peut être satisfaisant.
- Les communications régulières aux agents dont se glorifie la direction alors qu'aucune information concrète n'est délivrée lors de ces réunions. La DG excelle dans l'art de cultiver le secret et de maintenir le flou.
- L'absence d'analyse en terme de santé au travail pour l'ensemble des agents.
- L'absence de référence aux locaux de Besançon accueillant le siège de la direction régionale.

Globalement, comme à son habitude, l'Insee fait peu de cas de l'inquiétude et du mal-être provoqués chez les agents par les changements profonds impulsés par la réforme territoriale.

Cette étude d'impact aurait également dû permettre aux agents de l'Insee d'avoir une vision de leur avenir au sein de l'institut.

En réalité, cette réforme territoriale est uniquement l'occasion pour les instances dirigeantes de l'Insee d'accélérer une opération de suppression de postes et de travaux en faisant porter la

baisse d'effectif sur les directions régionales qui fusionnent. Ce n'est pas acceptable. La disparition des SED (Service Études et Diffusion) et d'une partie des SAR (Service Administration des Ressources) est une décision politique de la direction pour amplifier la baisse des effectifs déjà programmée dans les SES (Service Statistiques) et les fonctions RH (Ressources Humaines).

Au niveau du SED, service profondément remanié, la spécialisation des sites n'empêchait pas son maintien si une réflexion cohérente avait été menée. Quelle que soit la capitale régionale, l'Insee participe pleinement au débat public local, en l'alimentant notamment par des études et des données statistiques de qualité. Le transfert des missions d'études de Besançon vers Dijon risque d'accentuer les inégalités entre les territoires en matière de connaissances et d'accès au service public statistique. Ce transfert n'est pas non plus efficient en terme organisationnel.

Le deuxième service concerné par cette réorganisation territoriale, le Service Administration des Ressources, doit conserver une proximité nécessaire à la réalisation de ses missions. Sans cette proximité, de lourdes conséquences sur les effectifs, sur l'intérêt du travail, et sur les services rendus aux agents se confirmeront. En effet, la mutualisation nationale de certains travaux du SAR, Sirhius notamment, déjà mis en œuvre à l'Insee ont d'ores et déjà des effets délétères sur l'ensemble des agents de l'Insee.

C'est pourquoi les représentants CGT et Solidaires du CHSCT relayent la légitime demande du maintien des services d'études régionales et des Ressources Humaines sur l'ensemble des sites, contrairement au scénario retenu jusqu'à maintenant par la direction générale de l'Insee.

Mais à l'examen des documents présentés ce jour, les représentants se sont longtemps interrogés sur l'opportunité de siéger à ce CHSCT. Les représentants ne peuvent pas donner d'avis à l'heure actuelle.

Pour assurer correctement leur mandat, les représentants auraient du avoir à leur disposition des éléments nouveaux sur le maintien des missions et des services de l'INSEE sur le territoire. Ils estiment également qu'avoir choisi de tenir un CHS-CT avant que les décisions du PTT (Programmation triennale des travaux) Insee ne soient rendues, c'est faire preuve d'incompétence mais aussi de mépris du dialogue social.

Les représentants Solidaires et CGT rappellent qu'ils attendent de l'administration qu'elle cesse de passer en force dossier après dossier en refusant de tenir compte des attentes des personnels.

Les représentants Solidaires et CGT réclament le rétablissement d'un véritable dialogue social au niveau national et local. Ils demandent que tous les agents soient partie prenante de chaque réflexion et de chaque décision les concernant.

Nos organisations syndicales utiliseront l'ensemble des moyens de communication extérieurs à leur disposition pour que le public ait connaissance du démantèlement actuellement opéré à l'Insee.

Pour toutes ces raisons, les représentants CGT et Solidaires décident de siéger au CHS-CT de ce jour.

Cependant, ils exigent une nouvelle réunion avec de nouvelles informations. Ils demandent également que cette déclaration soit jointe au PV, si PV enfin il y a.